

Les outils numériques au service des collectivités pour valoriser la participation citoyenne

Paris, le 28 mars 2019 – Les contraintes budgétaires des collectivités et la demande des administrés pour plus de transparence de l'action publique et d'implication dans les décisions, favorisent le recours croissant à des outils collaboratifs pour permettre le financement d'initiatives locales, le développement des territoires et la participation citoyenne. MIPiSE, acteur majeur et historique de la finance alternative et de l'économie collaborative, accompagne les collectivités en mettant à leur disposition une solution technique en marque blanche permettant la création de plateformes participatives mixant crowdfunding et crowdsourcing.

Crowdfunding, crowdsourcing : quels usages pour les collectivités territoriales ?

Depuis décembre 2015 (voir [décret n°2015-1670](#)), les collectivités territoriales ont accès au crowdfunding pour aider au financement de projets sur leur territoire. Le « civic crowdfunding » concerne 3 modes de financement - le don, le prêt ou l'investissement ; et 4 types de projet - culturel, éducatif, social et solidaire.

Les collectivités territoriales peuvent activer une démarche de financement participatif selon deux modes : en facilitant l'accès au crowdfunding pour les acteurs de leur territoire (particuliers, associations ou entreprises), en choisissant de financer leurs propres projets.

En complétant leurs campagnes de crowdfunding par des campagnes de crowdsourcing, elles s'engagent dans une démarche de démocratie participative globale, invitant les citoyens et acteurs locaux à apporter des idées, échanger sur des problématiques, mutualiser des compétences et savoir-faire, concevoir, produire ou financer des projets collectivement.

Associer des démarches de crowdfunding et de crowdsourcing représente plusieurs avantages pour les collectivités :

- Bénéficier d'un outil de développement économique et d'une source de recette complémentaire aux modes de financement traditionnels,
- Développer la communication au sein du territoire et renforcer le lien social en incluant les habitants dans les projets publics,
- Générer une dynamique et une mobilisation citoyenne autour de projets de biens communs,
- Démontrer une volonté de prendre en compte les besoins concrets des habitants,
- Favoriser les synergies entre les citoyens et porteurs de projets de la société civile,
- Accompagner des projets au profit de la transition écologique, sociale et culturelle.
- Renforcer leur positionnement politique en ralliant administrés et élus locaux autour de projets.

Jean-Michel Errera, Directeur Général et co-fondateur de MIPiSE, explique : « ***Parmi nos plateformes clientes, une dizaine sont des plateformes à vocation territoriale et de nombreuses collectivités nous consultent pour développer leur site de mobilisation citoyenne via des outils de crowdfunding et de crowdsourcing. L'attachement des individus à leur territoire fait partie des fondamentaux identitaires, qui légitiment le développement de ces plateformes participatives centrées*** »

spécifiquement sur une zone géographique et dont le but est de promouvoir le développement économique local, le lien social, le tissu associatif, la cohésion territoriale. Le numérique permet de transformer le lien invisible de tous ceux qui habitent et travaillent sur un territoire, en un sentiment d'appartenance à une communauté citoyenne au sein de laquelle il est possible de faire entendre sa voix et trouver sa place. »

S'engager avec une plateforme participative pour une action collaborative

Les collectivités peuvent lancer un financement participatif et/ou des campagnes de crowdsourcing en développant leur propre plateforme de mobilisation citoyenne, c'est-à-dire sans faire appel à des plateformes tierces. Cette option est la solution la plus aboutie et pérenne en termes de développement économique, de communication et de renforcement de la cohésion sociale au sein du territoire.

La solution technique MIPISE fonctionne en marque blanche. Elle a été développée pour mettre à disposition des collectivités une plateforme "clé en main", personnalisable et évolutive, afin de proposer aux citoyens et acteurs d'un territoire une plateforme collaborative complète, intégrant tous les modes de financement participatif (don, prêt, *equity*), et des fonctionnalités de crowdsourcing (votes en ligne, boîtes à idées, challenge, bénévolat de compétences, etc.)

« Pour une collectivité, animer sa propre plateforme combinant crowdfunding et crowdsourcing est un message fort délivré aux différents acteurs de la société civile. C'est mettre à disposition un outil de démocratie participative et s'engager dans la promotion de la solidarité territoriale. C'est permettre aux citoyens de s'impliquer directement dans la vie du territoire pour faire émerger ensemble des projets et initiatives qui répondent aux besoins d'une transition sociale, écologique et culturelle autant qu'aux besoins de développement d'infrastructures et d'équipements territoriaux », conclue Jean-Michel Errera.

En mobilisant l'engagement citoyen, associatif ou entrepreneurial local, les collectivités s'engagent dans une démarche positive et constructive pour consolider le lien social et développer leur territoire.

En savoir plus sur www.mipise.com/fr

Bibliothèque de visuels : <https://bit.ly/2Cm6NhY>

A propos de MIPISE :

Fondé en 2013 par Michel Ivanovsky et Jean-Michel Errera deux anciens banquiers et consultants, MIPISE est devenu le leader français de la création de plateformes de crowdfunding en marque blanche. Depuis sa création, MIPISE compte 186 000 membres utilisateurs et plus de 45 millions d'euros collectés à travers une soixantaine de plateformes clientes. En 2018, les volumes de collecte ont été multipliés par 4 par rapport à ceux de 2017. L'équipe MIPISE compte 11 collaborateurs et souhaite se développer à l'international.

Contact presse :

Léa Bausson, Agence ATIK
lea@agence-atik.com & 0607417200